

0. INTRODUCTION

Faisant suite à la résolution 63/227 de l'Assemblée Générale de l'Organisation des Nations Unies, le Bureau du Haut Représentant pour les Pays les Moins Avancés, a demandé à chaque PMA de procéder à la préparation de la IVème Conférence des Nations Unies sur les PMA, notamment par l'élaboration d'un Rapport National sur la mise en œuvre du Programme d'Action de Bruxelles en faveur des PMA.

C'est dans ce contexte qu'il faut circonscrire le présent rapport qui évalue les progrès accomplis par la République Démocratique du Congo par rapport aux buts, objectifs ainsi qu'aux engagements contenus dans le Programme d'Action de Bruxelles. Si de façon générale, on note de nombreux résultats positifs enregistrés durant la période 2001 à 2009 dans les efforts consentis par les institutions de la RDC pour atteindre les objectifs de millénaires, il ya lieu aussi de signaler que la RDC a présenté des faiblesses et a connu beaucoup d'obstacles dans cette lutte. Ce sont ces réalisations et ces obstacles et faiblesses que nous recensons dans les pages qui suivent ainsi que quelques recommandations.

Par ailleurs, le rapport est élaboré dans un environnement international caractérisé par la crise économique et financière mondiale, la croissance de la pauvreté, la recrudescence des maladies infectieuses, le drame des migrations, les violences persistantes aux Proche-Orient, les menaces et les actes de terrorisme répétés dans plusieurs coins du monde, les conflits armés, les effets pervers du réchauffement de la planète, etc.

A cela s'ajoutent les difficultés qu'éprouvent les pays en développement pour faire face aux engagements issus de grandes conférences et réunions antérieures organisées sous l'égide de l'ONU, à savoir : la réalisation des OMDs, la Deuxième Décennie Internationale sur l'élimination du colonialisme ainsi que d'autres fléaux.

Le présent rapport s'articule autour de quatre points suivants :

- I. Processus de planification du développement national, (y compris les principales tendances sur le plan économique, social, politique, et environnemental) ;
- II. Evaluation des progrès réalisés et des difficultés rencontrés dans la mise en œuvre des engagements du Programme d'Action en faveur des PMA pour la décennie 2001-2010 ;

- III. Les effets de la crise financière et économique mondiale sur les PMA et les stratégies adoptées pour y remédier ; et
- IV. Conclusions et orientations à suivre.

I. PROCESSUS DE PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT NATIONAL, (Y COMPRIS LES PRINCIPALES TENDANCES SUR LE PLAN ECONOMIQUE, SOCIAL, POLITIQUE ET ENVIRONNEMENTAL) : EVOLUTION DU CONTEXTE DEPUIS 2001

Au moment de la tenue de la 3^{ème} Conférence des Nations Unies sur les PMA, la RDC connaissait une situation politique et socio-économique particulièrement difficile. Le pays était de fait partagé territorialement entre plusieurs factions politico-militaires, suite à la guerre civile et aux conflits armés qui ont entraîné la rupture du dialogue avec la communauté internationale, privant le pays des ressources extérieures dont elle avait tant besoin et accentuant ainsi la paupérisation déjà extrême des populations congolaises.

C'est dire que la nécessité du retour à une paix durable, la refondation d'un Etat de droit, la remise sur pieds de l'Administration Publique et la réconciliation nationale sont au cœur des préoccupations qui ont présidé à l'élaboration du présent Rapport National.

Grâce à la ferme volonté des Congolais et à l'appui de la Communauté Internationale, la RDC est presque sortie depuis lors d'un des conflits les plus dévastateurs du monde depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, avec de nombreuses conséquences sur les plans aussi bien humain et social que économique et environnemental. L'ampleur et la complexité de ce conflit ont mis à rude épreuve la stabilité institutionnelle et socio-économique du pays.

Sur le plan politique, les efforts du Gouvernement, des Acteurs nationaux et internationaux pour renforcer le processus de paix ont abouti au dialogue inter-congolais et à l'accord global et inclusif, facilitant ainsi la mise en place en juin 2003 d'un Gouvernement de transition, regroupant toutes les tendances politiques et enfin par l'organisation des élections générales qui ont conduit à la mise en place des institutions démocratiquement élues.

Sur le plan économique, après plus d'une décennie de récession économique et d'hyperinflation, la RDC a renoué en 2002 avec la

communauté financière internationale à travers un programme test dénommé Programme Intérimaire Renforcé(PIR) qui a été relayé par le Programme Economique du Gouvernement soutenu par la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance(FRPC).

Ces programmes ont donné lieu à des résultats probants après une baisse du PIB de 5,5% par an en moyenne et une inflation qui a atteint 511% en 2000, l'économie a retrouvé le chemin de la croissance au rythme de 3,5% en 2002, de 5,7% en 2003 et de 6,8% en 2004 ; l'inflation a chuté à 135,1% en 2001, à 15,8% en 2002, à 4,4% en 2003 et à 9,2% en 2004,

Sur le plan des finances publiques, l'exécution du programme a permis d'augmenter les recettes publiques (hors dons) de 7,9% du PIB en 2002 à 9,6% du PIB en 2004 avec une estimation de 10,6% en 2005. Les dépenses ont augmenté, passant de 10,3% du PIB en 2002 à 15,4% du PIB en 2004 et de 21,5% en 2005. Le déficit des finances publiques a été maîtrisé : le solde primaire (base caisse) est demeuré inférieur à -1% du PIB entre 2002 et 2004 pour atteindre -8,9% en 2005. Les investissements bruts ont progressé de 9,0% du PIB en 2002 à 12,8% du PIB en 2004 et à 16,0% en 2005. Ces indicateurs n'ont presque pas évolué pour les années qui ont suivi.

Sur le plan extérieur, le Gouvernement a bénéficié d'un allègement de 90% de la dette extérieure des créanciers membres du Club de Paris, après l'accès de la RDC au point de décision de l'Initiative PPTE Renforcée en juillet 2003 et l'accord formel avec le FMI fin 2009 en vue de l'effacement de sa dette extérieure. En conséquence, le service de la dette après allègement a représenté 29% des recettes fiscales en 2003 et 15% en 2004. Les réserves officielles brutes sont passées de 2,6 semaines d'importations en 2002 à 4,8 semaines en 2004. Par contre, le déficit du compte courant (dons inclus, avant allègement de la dette) s'est creusé de 0% du PIB en 2002 à 5,5% du PIB en 2004.

II. EVALUATION DES PROGRES REALISES ET DES DIFFICULTES RENCONTREES DANS LA MISE EN ŒUVRE DES ENGAGEMENTS DU PROGRAMME D'ACTION EN FAVEUR DES PMA POUR LA DECENNIE 2001-2010

2.1 Sur le plan Interne

Insécurité et persistance des poches des conflits armés.
Le retard dans la mise en place d'une armée nationale restructurée et intégrée ainsi que des forces de la police est à la base de l'insécurité et de la persistance des foyers de tensions observés dans certaines localités du pays.

Problèmes liés à la gouvernance. En dépit du renforcement du cadre légal de lutte contre la corruption par l'adoption et la promulgation en mars 2005 de la loi anti-corruption, des cas flagrants de mégestion, de détournement et de violation des Droits humains persistent.

Propagation du VIH/Sida. La prévalence du VIH/Sida est de 4,5% en 2005, selon le programme national multisectoriel de lutte contre le Sida (PNMLS). Cependant, tout porte à croire comme le montrent quelques études ponctuelles que cette prévalence a probablement augmentées à la suite des conflits armés qu'a connue la RDC depuis 1996 jusqu'à ce jour.

Absence d'une politique d'endettement avec comme conséquence un poids insoutenable de la dette publique qui handicape la croissance économique.

Faiblesse au niveau de la coordination de l'action des partenaires au développement.

Faiblesse de la capacité d'absorption des ressources extérieures.

Dégradation des infrastructures de base.

Faiblesse des capacités des ressources humaines.

2.2 Sur le plan externe

- Dispersion des interventions des partenaires au développement.
- Faible niveau des décaissements par rapport aux engagements.

Les tableaux ci-dessous résument l'évaluation par engagement du Programme d'Action de Bruxelles pour la décennie 2001-2010 par la République Démocratique du Congo.

Engagement1 : ENCOURAGER UNE ACTION AXEE SUR LA POPULATION

Principaux problèmes	Actions attendues	Niveau de réalisation	Observations/Recommandations
<p>. Taux élevé d'accroissement naturel de la population</p> <p>. Insuffisance et non fiabilité des données sociodémographiques</p> <p>. Faible représentation de la femme dans les instances de prise de décision</p> <p>. Faiblesse des capacités nationales (institutionnelle et technique) dans le domaine de la population</p> <p>. Faible accès au service de santé de la reproduction</p>	<p>-Stabiliser puis réduire le taux d'accroissement démographique de 3.1% à 2.5%</p> <p>-Rendre disponible et améliorer la fiabilité et la qualité des données sociodémographiques</p> <p>-Renforcer les capacités des femmes en vue d'accroître leur participation au processus de développement en réduisant les disparités des genres dans la société congolaise</p> <p>-Restructurer et renforcer le cadre institutionnel de mise en œuvre des activités de population</p> <p>-Réduire la mortalité maternelle et infantile respectivement de 1837/100.000 à 880 et de 127/1000 à 64</p>	<p>-Sensibilisation des Cadres politiques, Leaders d'opinions et la Société Civile sur les questions des populations à Kinshasa ;</p> <p>-Réflexion sur le RGPH, EDS en cours ;</p> <p>-Effort de renforcement des capacités du personnel commis à l'état civil</p> <p>-Formation et adoption d'une charte de la femme congolaise et mise en place des points focaux genres dans les institutions publiques et privées</p> <p>-Renforcement de capacités mené avec le concours de l'UNFPA et autres bailleurs. -Document du PNP en cours d'élaboration</p> <p>-Plusieurs activités de SR entreprises dans le cadre du PNSR ET DU PNSA.</p> <p>-Adoption de la feuille de route du secteur pour la période 2005-2010</p>	<p>-Comité national des populations (CONAPO) mis en œuvre</p> <p>-Attente de l'adoption de la feuille de route du SNDS</p> <p>-Prise en compte de l'approche genre (art.51 de la Constitution de la transition) et dans le DSRP</p> <p>-Un programme national de la promotion de la femme mis en œuvre.</p> <p>-Actualisation de l'Etude portant sur le cadre Institutionnel de pilotage des activités de population</p>

ENGAGEMENT 2 : PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE

Principaux problèmes	Actions attendues	Niveau de réalisation	Observation/recommandations
<p>.Processus démocratique non encore amorcé.</p> <p>. Faiblesses de l'Administration Publique.</p> <p>. Impuissance et dépendance du Pouvoir judiciaire vis-à-vis du pouvoir exécutif.</p> <p>. Gestion non rationnelle de l'économie nationale.</p> <p>. Redistribution non équitable du revenu national</p>	<p>-Faire de la République Démocratique du Congo un Etat de droit.</p> <p>-Améliorer la gouvernance ;</p> <p>-Faire de l'Administration Publique un instrument de développement au service de la nation</p> <p>-Faire du Pouvoir judiciaire une institution indépendante, puissante et accessible.</p> <p>-Assurer un meilleur pilotage de l'économie pour la rendre puissante et prospère.</p> <p>-Assurer une meilleure redistribution du revenu national et réorienter les ressources publiques vers des investissements dans le développement social</p> <p>-Intensifier la lutte contre la corruption et les actes de corruption, le blanchissement d'argent, les transferts illégal de fonds, des matières précieuses et autres activités illicites.</p> <p>-promouvoir l'égalité des sexes</p>	<p>. Dialogue Inter congolais réalisé ;</p> <p>. Constitution de la Troisième République votée ;</p> <p>-Institutions d'appui à la démocratie mises en place ;</p> <p>. Organisation des élections à tous les niveaux;</p> <p>. Mise en place des institutions démocratiquement élues.</p> <p>.Reforme de la Fonction publique en cours ;</p> <p>. Opération de recensement et d'identification du personnel de l'état en cours ;</p> <p>. Renforcement des capacités humaines et Institutionnelles ;</p> <p>. Promotion du gender au sein de l'Administration Publique ;</p> <p>. Mise à la retraite des fonctionnaires et magistrats inefficaces.</p> <p>-Réforme, réorganisation, formation et renforcement des services judiciaires en cours ;</p> <p>-Commission nationale des droits humains opérationnelle ;</p> <p>. Instruments internationaux ratifiés et Divisions provinciales des droits humains en chantier ;</p> <p>. Révocations des magistrats et des fonctionnaires qui se sont compromis;</p> <p>-Commission permanente de cadrage macroéconomique mise en place.</p> <p>. SMIG fixé</p> <p>. Code du travail révisé.</p>	<p>-Existence des tensions et poches de résistance des milices à l'Est et au Nord-Ouest du pays.</p> <p>. Déconcentration des services publics non effective ;</p> <p>. Corps des Inspecteurs de la Territoriale non opérationnel.</p> <p>-Nécessité de poursuivre les efforts de rationalisation de la gestion économique</p> <p>-Nécessité d'accélérer la rationalisation de la gestion du personnel (effectif).</p>

ENGAGEMENT 3 : RENFORCER LES MOYENS HUMAINS

Principaux problèmes	Actions attendues	Niveau de réalisation	Observations/Recommandations
<p><u>1. Education et formation</u> -Forte déperdition scolaire ; -31% des enfants de 6 à 14 ans n'ont jamais fréquenté l'école ; -Inadéquation Formation/Emploi; - Fortes disparités entre les hommes et les femmes et entre les milieux urbains et ruraux.</p> <p><u>2. Santé, nutrition et hygiène</u> Taux de mortalité infantile et maternelle très élevés 127% et 1837/100.000 NV ; - Taux de malnutrition modéré et sévère 13.2% et 10.6% ; Faible taux d'accès au service de santé : 20 à 25% ; Aggravation de la situation épidémiologique.</p> <p><u>3. Protection sociale : infrastructures sociales et services sociaux)</u> - Taux élevé d'analphabétisme féminins 44% contre 19% pour les hommes ; -Incapacité juridique de la femme mariée ; -Enfants et jeunes vivants dans des extrême de précarité (délinquance et comportement anti social 11.1% et drogués 3%</p>	<p>-Promouvoir une formation de qualité pour tous en vue d'assurer à chacun, la maîtrise des instruments indispensables à son développement intégral. -Promouvoir la santé de qualité pour tous en fournissant des soins de santé globaux, intégrés et continus avec la participation communautaire en vue de la réduction de la pauvreté. -Accroître la réinsertion sociale et assurer une meilleure protection sociale. -Promouvoir l'alphabétisation fonctionnelle et réviser les dispositions discriminatoires au regard des instruments internationaux (CEDEF et CDE) - Accorder la priorité voulue aux questions de logement et d'établissements humains viables dans les zones rurales et urbaines, ou se concentrent les pauvres ; -Augmenter les crédits budgétaires, consacrés à l'infrastructure sociale et aux services sociaux de base ; -Encourager le secteur privé à compléter la fourniture par le secteur public d'infrastructures sociales et de services sociaux dans le cadre d'une réglementation appropriée.</p>	<p>-Elaboration du Plan d'Action National de l'Education pour tous. -Taux de scolarisation se situe autour de 60% en primaire et 20% en secondaire. -Budget consacré à l'éducation par l'Etat en 2008 a représenté 5%. -Elaboration du Pacte de Modernisation de l'ESU(PADEM), -Renforcement des capacités du système éducatif (PMURR, UCOP, BCECO) et enquête démographique en cours. -Enquête démographique et sanitaire en cours. -Utilisation de moustiquaires imprégnées. -Elaboration de la Stratégie Nationale de la protection des groupes vulnérables, -Opérationnalisation du DDR -Projet d'électrification jusqu'à 2015 de + de 700 localités -Encadrement de douze filières agricoles, de la recherche agronomique à la transformation, à la formation des femmes au leadership et à la création et gestion de caisses de solidarité du syndicat paysan <i>Sy dip</i> au Nord-Kivu</p>	<p>-Plan cadre de l'éducation non encore mis en œuvre. -En collaboration avec les partenaires extérieurs. -Mise en place des textes légaux sur le fonctionnement des mutuelles de santé et de micro-assurances maladies. -Inga : 40% seulement du potentiel installé est exploité. Il faut de l'argent, des devises pour augmenter le taux d'exploitation et réaliser le Projet du Grand Inga. -La culture du soja, la vulgarisation des techniques de transformation du manioc, de la banane...pourront réduire la malnutrition. Le développement de l'élevage stimulera la petite épargne. La gestion de la pêche et de la pisciculture assurera la quantité de la ration alimentaire. Les cultures de rente, telles palmier à huile, cacao, hévéa... stimuleront l'économie du pays.</p>

ENGAGEMENT 4 : RENFORCER LES CAPACITES DE PRODUCTION

Principaux problèmes	Actions attendues	Niveau de réalisation	Observations/Recommandations
<p>. Industrie manufacturière non compétitive et largement dépendante de l'extérieur</p> <p>. Cadre réglementaire peu favorable au développement des activités du secteur privé</p> <p>. La gestion laxiste des Entreprises publiques et para étatiques œuvrant dans le secteur des infrastructures de base</p> <p>. Absence d'appui au secteur agricole</p> <p>. Infrastructures de base en dégradation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la productivité - Assurer la croissance économique - Eradiquer la pauvreté - Créer des emplois durables. -Renforcer l'intégration nationale, sous-régionale et régionale ; - Développer les liaisons au niveau routiers ainsi que les capacités routier urbaines, les systèmes d'égouts et autres aménagements connexes ; -Moderniser et développer les ports et les aéroports, ainsi que les institutions connexes ; -Moderniser et développer les liaisons et installations ferroviaires ; -Diriger les réseaux de communication, y compris les services de poste et de télécommunication, et améliorer l'accès des poivres à ces services en zone urbaine connu en zone rurale ; - Augmenter de 50% l'enseignement de l'informatique dans les établissements d'enseignement supérieur et les Universités et de 25% d'ici à 2015 dans les établissements d'enseignement primaire et secondaire ; -Accroître la densité téléphonique pour qu'elle atteigne lignes principales pour 100 habitants et porter à 10% la proportion de personnes accordés à l'Internet d'ici à 2010 ; -Prendre en considération, dans les stratégies de développement nationales, les possibilités offertes par le secteur du tourisme et veiller à une participation effective des autorités locales du tourisme en processus décisionnel national. 	<ul style="list-style-type: none"> -Constitution d'un fonds au niveau de la Banque Centrale du Congo destiné à soutenir l'effort des Entreprises privées -Promulgation de nouveaux Codes des investissements, forestier, minier et du travail. -Mise en œuvre des réformes des entreprises publiques au niveau du COPIREP. -Audits diligentés auprès des Entreprises publiques. -Plusieurs programmes en cours de mise en œuvre (PARSAR, PUAA, APU, PMURR, PNRs...) -Plusieurs programmes en cours (PMURR, ACTT, PUSPRES, PUAACV). 	<ul style="list-style-type: none"> -Avec l'appui de la Banque Mondiale -Mise en application des codes et reforme des textes juridiques relatifs à la passation des marchés publics en cours. -Désengagement de l'Etat du secteur productif amorcé (Gécamines, Cimenteries, secteur bancaire...) -Avec l'appui des partenaires bi et multilatéraux. -Identification des projets intégrateurs à réaliser au niveau du NEPAD.

ENGAGEMENT 5 : RENFORCER LE ROLE DU COMMERCE DANS LE DEVELOPPEMENT

Principaux problèmes	Actions attendues	Niveau de réalisation	Observations/Recommandations
<p>. Cadre administratif, juridique et institutionnel de PME non structuré</p> <p>. Entreprises d'appui au commerce (OCC, FIKIN), secteur de télécommunication et assurance peu performants</p> <p>. Absence des dispositions de protection des pauvres et des groupes vulnérables face aux conséquences résultant des perturbations extérieures</p> <p>. Produits Congolais non compétitifs</p> <p>. Inexistence d'un marché des capitaux</p> <p>. Institutions et mécanismes de gestion des conflits quasi non existants</p>	<p>Améliorer la balance commerciale et intégrer le pays progressivement à la mondialisation.</p> <p><u>A. Commerce, produits de base et accords régionaux.</u></p> <p>-Renforcer les capacités dans les domaines connexes-droits de douane, administration douanière, concurrence, investissement, technologie ;</p> <p>-Supprimer les obstacles administratifs et institutionnels qui alourdissent les coûts de transactions, en s'efforçant notamment d'appliquer de façon plus efficiente, efficace et transparente les mesures de facilitation du Commerce, et améliorer les normes et le contrôle de la qualité ;</p> <p>- Promouvoir le commerce et la compétitivité des exportations afin de faciliter l'intégration des entreprises nationales dans l'économie internationale ;</p> <p>-Intensifier la diversification horizontale et verticale, y compris la transformation locale de produits primaires ;</p> <p>- Mettre en œuvre des mesures permettant aux femmes des PMA, en particulier aux femmes chefs d'entreprises, d'exploiter les possibilités créées par les réformes des politiques commerciales et atténuer les effets négatifs que ces réformes pourraient avoir pour elles ;</p> <p>- Faire en sorte que les politiques relatives à l'alimentation, aux échanges agricoles et au commerce en général soient propices à la sécurité alimentaire pour tous, grâce à un système commercial agricole équitable et axé sur le marché.</p> <p><u>B. Services</u></p> <p>- Encourager le renforcement et le développement de services nouveaux faisant appel aux télécommunications et aux technologies de l'information et de la communication ;</p> <p>-Développer l'infrastructure nécessaire au commerce des services et en accroître l'efficacité ;</p>	<p>-Loi particulière sur le commerce en cours d'élaboration ;</p> <p>-Installation du guichet unique à l'OFIDA.</p> <p>-Mise en place des tribunaux de commerce et du travail</p> <p>-Loi portant libéralisation du secteur d'assurance en cours d'élaboration.</p> <p>-Secteur des télécommunications totalement libéralisé</p> <p>-Schéma directeur de l'industrialisation en cours d'élaboration</p> <p>-Réforme du système financier Congolais en cours</p> <p>-Mise en place d'une institution citoyenne des vérités et réconciliation ;</p> <p>-Loi sur l'amnistie adoptée par le Parlement</p>	<p>-Secteur des télécommunications performant</p> <p>-Projet d'appui au PME en matière de micro-finance en cours de mise en œuvre</p> <p>-Non application de la loi sur la protection des PME</p> <p>-Familiarisation des PME Congolais aux normes, aux prescriptions de qualité et aux réglementations techniques des pays importateurs</p>

	<ul style="list-style-type: none"> -Etablir des cadres institutionnels et juridiques appropriés pour favoriser le développement de la capacité nationale de production de services et créer un environnement concurrentiel ; - Promouvoir le commerce régional des services entre pays en développement par une harmonisation de la législation dans certains secteurs de services en vue d'une libéralisation régionale. <p><u>C. Amortissement des chocs économiques extérieurs.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -Suivre des politiques équilibrées visant à limiter la transmission des perturbations extérieures à l'économie nationale, tout en encourageant une libéralisation progressive ; - Etablir des filets de protection pour mettre les pauvres et les groupes vulnérables à l'abri des conséquences des perturbations extérieures ; -Redoubler d'efforts pour accroître la compétitivité internationale, notamment grâce à des mesures de facilitation du commerce et à l'exploitation du Commerce électronique et d'autres techniques modernes ; -Encourager la diversification dans les branches d'activité économique moins sujettes à des perturbations d'origine extérieure, en fonction des avantages compétitifs locaux ; -Renforcer les systèmes financiers nationaux par la mise en œuvre de règles et de réglementations appropriées, y compris des mécanismes de surveillance et de contrôle prudentiel. -Assurer la paix et la stabilité régionale 		
--	--	--	--

ENGAGEMENT 6 : REDUIRE LA VULNERABILITE ET PROTEGER L'ENVIRONNEMENT

Principaux problèmes	Actions attendues	Niveau de réalisation	Observations/Recommandations
<p>. Commission Nationale de prévention des Catastrophes non redynamisée</p> <p>. Absence d'évaluation environnementale des activités des industries</p> <p>. Non ratification des conventions signées et non application de celles déjà ratifiées</p>	<p>-Diminuer la fréquence des catastrophes naturelles et améliorer la connaissance des diverses manifestations ;</p> <p>-Elaborer et mettre en œuvre, avec l'appui des partenaires de développement, des stratégies nationales de développement durable ;</p> <p>-Renforcer la capacité institutionnelle et technologique de promouvoir une croissance économique soutenue et un développement durable ;</p> <p>-Renforcer le rôle important joué par les femmes dans la gestion des terres et des forêts ainsi que dans la le choix et la diffusion d'une technologie appropriée ;</p> <p>-Renforcer la capacité des PMA dans la participation aux négociations internationales sur l'environnement ;</p> <p>-Renforcer l'action et les mécanismes destinés à atténuer les conséquences des catastrophes ;</p> <p>-Intensifier les efforts pour renforcer les systèmes nationaux d'alerte rapide et de prévention ;</p> <p>Définir et mettre en œuvre des politiques globales d'atténuation des effets de catastrophes et de planification préalable ;</p> <p>-Envisager la création d'instruments financiers novateurs, tels que des régimes d'assurance spéciaux ;</p> <p>-Evaluer les impacts environnementaux</p>	<p>- Loi cadre sur l'environnement en cours d'élaboration ;</p> <p>- Mise en place d'une brigade de protection civile sous tutelle du Ministère de l'Intérieur ;</p> <p>- Existence du Ministère de la Solidarité et des Affaires Humanitaires.</p> <p>-La prise des mesures politiques et juridiques qui traduisent la bonne volonté d'une gestion rationnelles de ses ressources et la volonté de protéger</p> <p>- Mise en place d'un programme d'Action National d'Adaptation au changement climatique ;</p> <p>-Communication nationale initiale sur les changements climatiques ;</p> <p>-Programmes nationaux de restauration de forêt dégradées, de reboisement et de reforestation dans le cadre du processus REDD.</p> <p>-Evaluation du potentiel REDD+ de la RDC ;</p> <p>-Mise en place de la Cellule d'études au Ministère de l'Environnement et des responsables environnementaux au niveau des entités PMURRR des Ministères</p> <p>-Ratification de certaines conventions en cours.</p> <p>-la signature, l'adhésion et/ou la</p>	<p>-Nécessité d'accélérer l'élaboration de la loi et son application ;</p> <p>-Mise en place d'un fonds social ;</p> <p>-Existence du Ministère de la Solidarité et des Affaires Humanitaires</p> <p>-Poursuite de renforcement des capacités institutionnelles et humaines</p> <p>-Non respect de la législation par les entreprises du secteur public et privé</p> <p>-Nécessité d'accélérer la ratification des autres conventions et leur application.</p>

		<p>ratification de plusieurs conventions, protocoles et Accords internationaux portant sur la protection du climat et de l'environnement mondial (CCNUCC, protocole de Kyoto ; convention sur la biodiversité, le protocole de Cartagena, convention sur la lutte contre la désertification et</p> <ul style="list-style-type: none">-La réservation de 15% du territoire national (environ 350.000 km2) en aires protégées;-4 parcs nationaux érigés en patrimoine mondial de l'humanité ;-promulgation du code forestier et des projets de lois sur la conservation et sur l'environnement (taux de déforestation des forêts du bassin du Congo est estimé à 0,1% par an-Le Code agricole, nouveau texte adopté par le Gouvernement, installé au niveau décentralisé, dans chaque territoire administratif, un conseil agricole et de gestion comme « outil de partenariat public-privé », en faveur du développement.	
--	--	---	--

ENGAGEMENT 7 : MOBILISER LES RESSOURCES FINANCIERES

Principaux problèmes	Actions attendues	Niveau de réalisation	Observations/Recommandations
<p>. Faible mobilisation des ressources financières Internes</p> <p>. Faible volume de l'aide extérieure</p> <p>. Faible niveau des investissements Etrangers directs.</p> <p>. Faible capacité de profit de la RDC aux biens collectifs et régionaux.</p>	<p>.Maximiser les recettes de l'Etat ;</p> <p>.Encadrer les dépenses publiques ;</p> <p>-lutter contre la fuite des capitaux ;</p> <p>-Développer les institutions de micro financement ;</p> <p>. Mobiliser suffisamment l'épargne intérieure</p> <p>-Accroître le volume d'aide (Un milliard de dollars) ;</p> <p>-Alléger ou effacer la dette et les flux financiers privés ;</p> <p>Evaluer la mise en œuvre du Consensus de Monterrey sur le financement du développement, la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement ainsi que le Programme d'action d'Accra.</p> <p>-Accroître les investissements (1,09 milliard d'USD/an)</p> <p>-Augmenter la capacité de profit de la RDC aux biens collectifs et régionaux.</p>	<p>. Réformes fiscales effectives et renforcement des moyens de contrôle ;</p> <p>. Rationalisation timide des dépenses de consommation commune ;</p> <p>.Bancairisation progressive du pays ;</p> <p>. Redynamisation du Comité de coordination des ressources extérieures en cours ;</p> <p>.Tenue des réunions de Groupe consultatif (2002, 2003,2004et 2005)</p> <p>. Promulgation des nouveaux Codes des Investissements, minier, forestier, et du travail, l'instauration du Guichet unique(ANAPI)</p> <p>.Etat des lieux des Centres et Instituts de Recherches en cours ;</p> <p>. Renforcement des capacités humaines en cours.</p>	<p>. Fiscalisation progressive du secteur informel ;</p> <p>. Création des Ressorts et Quartiers fiscaux effective.</p> <p>. Chaine des dépenses opérationnelle ;</p> <p>. Prise en compte de la modicité du salaire : le processus d'amélioration en cours ;</p> <p>. Accroissement sensible de la coopération bilatérale et multilatérale.</p> <p>Cadre permanent de concertation économique privé-Etat opérationnel</p> <p>. Renforcement de fonds de la recherche scientifique ;</p> <p>-Centres et Instituts de recherches scientifique et technologique non encore équipés.</p> <p>-Concertation des bailleurs de fonds dans un renforcement de la gouvernance décentralisée</p>

III. EFFETS DE LA CRISE FINANCIERE ET ECONOMIQUE MONDIALE SUR LES PMA ET LES STRATEGIES ADOPTEES POUR Y REMEDIER

Les facteurs déterminants de la crise financière et économique mondiale sont complexes et multiformes. L'origine de la crise économique et financière actuelle se trouve être la hausse rapide et importante de taux d'intérêts enregistrés sur les principales places boursières de la planète depuis juin 2004, dans le but de la normalisation de la politique monétaire. Tandis que le déclenchement de cette crise est en grande partie attribué à la prolifération de crédits hypothécaires à haut risque dits « Surprimes » accordés par les Banques surtout américaines à une catégorie de clients à faible revenu.

Cette crise financière internationale s'est propagée rapidement à toute l'économie mondiale entraînant de graves incidences sur le plan social, économique et politique avec des effets préjudiciables sur le développement de tous les pays du monde en particulier sur ceux en développement. Cette crise étant multiforme et aigue a suscité une intensification des efforts déployés en vue de réformer et de renforcer le système financier international et sa structure.

Le but des Nations Unies est d'accroître la coopération internationale en résolvant les problèmes internationaux d'ordre économique, social, intellectuel et humanitaire. Les pays en développement, particulièrement les PMA, bien qu'ils ne soient pas à l'origine de la crise financière internationale en subissent plus les répercussions de plein fouet. Cependant, chaque pays selon sa capacité s'efforce d'améliorer sa situation socio-économique, en vue d'atteindre tant soit peu les objectifs du millénaire pour le développement tel qu'énoncé par la communauté internationale.

S'agissant de la RDC, pays moins avancé et en situation post-conflit, possédant un revenu intermédiaire et faible, connaît de nombreux problèmes à la suite de cette crise financière et économique mondiale, notamment une flambée générale des prix sur les marchés de Kinshasa, Lubumbashi, Mbuji-Mayi, etc., et s'efforce d'atteindre ses objectifs nationaux de développement.

Pour ce faire, face à cette crise financière internationale, elle demande à la communauté internationale de tenir compte des besoins propres aux différentes catégories de pays en développement, notamment dans les domaines du commerce et de l'accès aux marchés, de l'accès à des moyens de financements concessionnels appropriés, au renforcement des capacités, de l'accentuation de l'appui offert en faveur du développement durable, de l'assistance financière et technique, de la viabilité du niveau d'endettement.

Pour la RDC, afin de surmonter la crise économique et financière actuelle, il faut exploiter tout le potentiel que représente le commerce international en tant que moteur d'une croissance et d'un développement économique soutenus. Il importe également d'appliquer en temps utile les engagements pris en matière d'aide technique et financière. Pour cela, les donateurs ont l'obligation d'honorer leurs engagements surtout dans le domaine de l'aide publique au développement bilatérale et multilatérale.

IV. CONCLUSIONS ET ORIENTATIONS A SUIVRE

Depuis l'année 2001, le contexte de l'élaboration du Plan d'Action de la RDC (2001-2010) a subi de profondes modifications dues aux changements politique et institutionnel. En effet, le niveau d'exécution de différents programmes mis en place avec l'appui des partenaires extérieurs dans le secteurs de la vie nationale a permis la relance du secteur économique même si beaucoup d'entraves persistent encore. Au regard des contraintes diagnostiquées, des perspectives à l'horizon 2010 dans la mise en œuvre de ce programme d'action, et même plus tard, peuvent être formulées de la manière ci après :

Sur le plan politique, l'objectif est de doter la RDC des institutions et des structures sociopolitiques susceptibles de lui permettre d'exécuter sa stratégie de lutte contre la pauvreté dans un environnement de paix et de justice. Pour ce faire, des actions devront être menées pour la consolidation de la paix ainsi que la poursuite du processus démocratique.

Sur le plan socio-économique, l'action du Gouvernement s'articulera autour de l'harmonisation des programmes économiques et l'élaboration d'un cadrage macroéconomique réaliste. L'objectif sera de maintenir la stabilité et de consolider la croissance économique tout en accentuant la lutte contre le VIH/Sida et le paludisme. Il sied de signaler que seules les politiques macroéconomiques permettront d'atteindre ces objectifs, il sera ainsi question de définir des politiques structurelles capables à la fois d'améliorer la gouvernance, de reconstruire les secteurs clés et d'assurer une bonne gestion de la dette extérieure.

La définition de toutes ces politiques est contenue dans le DSRP qui a été élaboré de manière participative. La mise en œuvre du Programme d'Action de Bruxelles en faveur des PMA pour la décennie 2001-2010 nécessite un appui plus conséquent et plus régulier des Nations Unies et des autres partenaires ainsi que le respect scrupuleux de leurs engagements à la RDC. Il devra en être de même pour le prochain programme qui remplacera celui de Bruxelles qui arrive à terme en 2010.
